



TRAVAIL SOCIAL

DETISF – DIPLÔME D'ÉTAT TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 12 candidats et pour l'année 2024 :

- Taux de satisfaction : 100 %
- Taux de réussite : 100 % (sur 4 présentés)
- Taux d'abandon : 66,70 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 100 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

- Maîtriser le français écrit et oral
- Projet professionnel validé dans le domaine concerné
- Mobilité souhaitée
- Avoir réussi l'épreuve écrite d'admissibilité et l'épreuve orale d'admission

OBJECTIFS

Obtenir le DE TISF :

- Développer l'acquisition et le perfectionnement des capacités spécifiques à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'intervention adaptés
- Inscrire sa mission dans un travail d'équipe, conduit en regard des politiques institutionnelles, associatives et sociales
- Se saisir des moyens théoriques et techniques indispensables à l'exercice de sa fonction
- Développer ses facultés d'adaptation en égard à la diversité du champ professionnel et à la polyvalence qui lui est demandée

CONTENU DE LA FORMATION

- **DF1 – Bloc 1** – Conduite du projet d'aide à la personne – 270 heures théoriques et 420 heures

pratiques

- **DF2 – Bloc 2** – Communication professionnelle et travail en réseau – 100 heures théoriques
- **DF3 – Bloc 3** – Réalisation des actes de la vie quotidienne – 150 heures théoriques
- **DF4 – Bloc 4** – Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne – 150 heures théoriques et 420 heures pratiques
- **DF5 – Bloc 5** – Contribution au développement de la dynamique familiale – 150 heures théoriques et 175 heures pratiques
- **DF6 – Bloc 6** – Accompagnement social vers l'insertion – 130 heures théoriques et 140 heures pratiques

DURÉE

Durée totale de 2105 heures :

950 heures de formation théorique en centre de formation

1155 heures de formation pratique (en structure ou en établissement de travail social)

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique sanitaire et social
- Présentiel, présentiel enrichi
- Mobilisation du plateau technique sanitaire et social
- Utilisation de matériel professionnel
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus du sanitaire et social

MODALITÉ D'EVALUATION

Chaque domaine de formation fait l'objet d'un contrôle continu et/ou d'une épreuve finale.

Possibilité de validation partielle : oui

Les personnes ayant une validation partielle du DE TISF peuvent, si elles le souhaitent, finaliser



l'obtention du diplôme par le biais de la formation. En cas d'attribution partielle, le jury se prononce également sur les connaissances, aptitudes et compétences qui, dans un délai de cinq ans à compter de la date de notification de la décision du jury par le représentant de l'Etat dans la région, doivent faire l'objet de l'évaluation complémentaire nécessaire à l'obtention du diplôme d'Etat. Le candidat peut opter pour un complément d'expérience professionnelle visant une nouvelle demande de validation des acquis de l'expérience ou pour un complément par la voie de la formation préparant au diplôme d'Etat. Dans ce cas, il est dispensé des épreuves du diplôme attachées aux compétences déjà validées et bénéficie des dispenses de formation théorique et pratique correspondantes.

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : Moniteur Éducateur, DEEJE, DEES, DEETS, CAFERUIS

Débouchés :

Le Technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie handicap...

Il soulage et épaula la famille en assumant le quotidien (entretien du logement, préparation des repas, l'aide aux devoirs...) et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants

L'intervention du Technicien de l'intervention sociale et familiale vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées.

Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, il peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Formation également accessible par la voie de l'alternance (apprentissage ou professionnalisation) – Intégration dans l'un de nos CFA : <https://bit.ly/3wzF4qK>

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : [ici](#)
- en savoir plus sur le contrat professionnel : [ici](#)

Formation également accessible par la voie la formation professionnelle pour les salariés en poste :

- Document explicatif sur la PRO A : <https://bit.ly/3LaEx2u>

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

23/01/2025